

Février 2023



# POLITIQUE DE RÉDACTION INCLUSIVE

## Préambule

### Mise en contexte

La rédaction inclusive (épicène) ne date pas d'hier : son usage est officiellement recommandé par l'Office québécois de la langue française (OQLF) depuis 1979. Toutefois, un mouvement d'inclusivité et d'égalité émerge depuis quelques années au Québec, et ailleurs dans le monde. Les écrits sur le sujet se sont multipliés à travers la francophonie et la rédaction épicène est de plus en plus privilégiée au sein des organisations, et ce dans plusieurs types de documents (lettres, formulaires, contrats, etc.).

### Objectif

Communiquer de manière à rejoindre une diversité de publics avec fluidité et efficacité.

### Portée

Tout type de communication, autant interne qu'externe.

### Application

Projets et documents visés par cette politique : site web, réseaux sociaux, offres d'emploi, mémoires, courriels, communications externes (Flash, Porc Québec, discours, communiqués), communications internes (au personnel, aux secrétaires régionaux, aux éleveurs et éleveuses et aux comités internes) ainsi que la marque Le porc du Québec.



## Pourquoi une politique de rédaction inclusive?

D'abord, parce que le langage est un instrument d'influence qui permet de modeler une société à notre image, mais aussi parce que les communications font partie de l'ADN de toute organisation. Elles permettent de développer un sentiment d'appartenance et de cohésion : en étant inclusives, les communications permettent de renforcer ce sentiment auprès des membres et de nos publics externes.

Évidemment, il n'est pas nécessaire de tout changer du jour au lendemain. L'application des principes de la communication inclusive peut tout à fait s'intégrer progressivement, au quotidien. Il faut commencer par porter une attention particulière à l'impact que les choix de communication peuvent avoir sur les autres, pour ensuite s'engager à intégrer graduellement les approches suggérées dans ce guide dans les divers modes de communications. Aussi, sans féminiser l'ensemble des documents de l'organisation tout d'un coup, certains, ayant plus d'impact que d'autres pour l'inclusion des membres, pourraient l'être.

### Parmi ceux-ci, notons :

- Les documents liés aux ressources humaines et aux offres d'emplois;
- le site web de l'organisation;
- les avis de convocation;
- les bulletins de mise en candidature;
- les documents promotionnels reliés au recrutement syndical;
- les informations destinées au grand public ou aux membres (par exemple, les communiqués de presse et les prises de position).

## Principes

Alors que 32 % de nos membres sont des femmes, il est primordial de les reconnaître et de les nommer au sein de nos communications. Comme organisation dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire :

Nous reconnaissons l'importance de rejoindre tous les publics : membres, partenaires, consommateurs et consommatrices, etc.

Nous recherchons la clarté et la simplicité du message.

Nous reconnaissons que le masculin générique n'est pas neutre et peut induire un biais dans la compréhension.

Nous estimons qu'une écriture plus inclusive doit respecter les conventions et les règles de la langue française pour être compréhensible par un vaste auditoire.

## Élaboration

La langue française évolue sans cesse et se transforme par la pratique et les besoins de l'ensemble de ses locuteurs et locutrices. L'écriture inclusive ne fait pas exception à ce phénomène : elle aussi est en constante évolution. Il faut donc la voir comme une construction collaborative.

Pour élaborer cette politique, nous avons :

- consulté des sources officielles, telles que l'Office québécois de la langue française et le Portail linguistique du Canada;
- pris connaissance des politiques ou lignes directrices de plusieurs autres organisations (organisations agroalimentaires, universités, sociétés d'État québécoises ou fédérales, associations agricoles);
- échangé sur le sujet avec les Agricultrices du Québec.

La révision et l'approbation de la politique ont été conduites par le comité vie associative et le conseil d'administration.

Ces démarches ont mis en lumière les pratiques en vigueur dans la société québécoise et ont permis de comprendre les besoins et les attentes de l'équipe des Éleveurs de porcs du Québec et de ses membres.

---

### Bibliographie de référence

Fédération des Agricultrices du Québec, 2021, *Féminisation des textes, rédaction épïcène et invitation*

Office québécois de la langue française, *Banque de dépannage linguistique*.

Office québécois de la langue française, *Rédiger épïcène, à la portée de tous... et de toutes!*  
*Aide-mémoire*, mis à jour en 2021.

TACT, 2022, *Politique d'écriture inclusive*

Université du Québec, 2021, *Guide de communication inclusive*

Pour plus d'information, veuillez consulter la Politique de rédaction inclusive et le Guide des bonnes pratiques en rédaction inclusive, deux documents produits par les Éleveurs de porcs du Québec et disponibles ici : [leseleveursdeporcsduquebec.com](http://leseleveursdeporcsduquebec.com)

## Application et usage de la politique

### Article 1

Les Éleveurs de porcs du Québec préconisent une écriture épïcène allégée dans la rédaction de textes et de diverses communications.

- a. Nous préconisons une écriture qui emploie, de façon non systématique des doublets complets (les agriculteurs et les agricultrices) et des noms sans marque de genre (les membres, l'équipe, le groupe, les individus) pour inclure la diversité des publics.
- b. Nous limitons le recours au masculin générique (les agriculteurs du Québec).
- c. Nous employons des phrases épïcènes, avec une syntaxe permettant une neutralité de genre, comme dans ces exemples :
  - « Les spécialistes viendront analyser la situation » de préférence à « Les spécialistes seront invités à analyser la situation ».
  - Ou encore : « Si la situation vous préoccupe, vous pouvez consulter le site web », de préférence à « Ceux qui sont préoccupés peuvent consulter le site web. »

L'écriture épïcène allégée devrait être la manière courante d'écrire chez Les Éleveurs de porcs du Québec. Utiliser des doublets pour expliciter la diversité, en alternance avec des formulations neutres, et en réduisant, le recours au masculin générique. Cette façon d'écrire devrait toucher l'ensemble des textes et messages pour usage interne ou externe.

L'application se veut souple, c'est pourquoi nous disons « allégée »; certaines contraintes de temps, d'espace ou de format peuvent donc rendre fastidieux l'usage systématique des doublets.

## Article 2

Nous utilisons avec parcimonie les doublets abrégés

- a. Nous utilisons avec parcimonie les doublets abrégés (agriculteur.rice.s, producteur.ice.s, éleveur.euse.s), lorsque l'espace est restreint, comme dans de courts messages, des publications sur les réseaux sociaux, dans les titres de documents ou d'infolettres, des tableaux ou en l'absence d'une formulation épiciène satisfaisante.
- b. Les doublets abrégés peuvent être utilisés dans des messages courts (texto, courriels, mémos), lorsque l'espace est restreint (tableaux, graphiques, présentations), ou dans des gazouillis et autres publications sur les réseaux sociaux.
- c. Nous éviterons les doublets abrégés dans des textes plus longs et nous ne les enchaînons pas. Par souci de simplicité, le participe passé ou l'adjectif qui suit reste au masculin pluriel.
  - « Les agriculteur.rice.s inscrits dans l'organisation », au lieu de « Les agriculteur.rice.s inscrit.e.s dans l'organisation ».
- d. Il faut par ailleurs garder à l'esprit que les doublets abrégés sont imprononçables. En conséquence, ils seront absents des discours et autres textes de communication orale; ils seront également absents d'une déclaration entre guillemets. Cette phrase, par exemple, est un non-sens :
  - Le président souligne que « Les agriculteur.rice.s ont su se positionner à l'échelle internationale ».

## Mise à jour et révision

Le comité de vie associative a été mandaté pour élaborer cette politique et contribuer à son implantation. Ce comité veillera aussi à l'évolution de cette politique et à sa mise à jour périodique, en effectuant une révision annuelle lors d'une rencontre du comité.